

- Démarche -

Prise en charge logopédique en langage écrit

Prendre rendez-vous chez un.e médecin : généraliste, ORL, psychiatre, neurologue, neuropsychiatre

1 - Prescription pour un bilan logopédique initial

Maximum 5 séances de bilan initial en logopédie - à avancer → remboursement de la mutuelle

2 - Bilan logopédique initial → minimum 2 résultats en échec

Prendre rendez-vous chez un.e médecin spécialiste : ORL, psychiatre, neurologue, neuropsychiatre

3 - Prescription pour la rééducation logopédique

Revenir en logopédie

4 - Formulaire de demande d'intervention de la mutuelle

Dépot du dossier à la mutuelle

Réception de l'accord de la mutuelle

→ Pour une période d'1 an

→ Renouvelable 1 fois

Début des séances de logopédie